

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 mai 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers représentés : 1
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt cinq, le vingt six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 20/05/2025, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah RENAUD, Mickaël ONILLON, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELLIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Hélène LEMESLE a donné pouvoir à Patricia BLANCHARD.

Absents excusés : Sébastien HULIN.

Absents : Evelyne BAUD, Corinne BRAUD, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Astrid CHAPALAIN, Directrice Générale Adjointe, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D26052025_04 : Location du local mis à disposition de l'Association Contact

Monsieur Le Maire informe que l'association intermédiaire « Contact » occupe actuellement le bâtiment situé 77 Avenue Georges Clémenceau depuis le 1^{er} janvier 2001 et que son loyer actuel révisé est de 539,39€/mois.

La location initiale prévue par délibération n°18092017_04 en date du 18/09/2017 étant arrivée à échéance, il convient de décider de son renouvellement et de fixer le montant du loyer.

Monsieur le Maire précise que des échanges sont intervenus entre les directions de l'association et de la commune à ce sujet.

Monsieur Gérard JOURDAIN rappelle l'origine de l'association créée sur la commune dans les années 90 et les principes de l'association intermédiaire CONTACT. Il souligne qu'aujourd'hui les équipes de professionnels ont pour départ ce bâtiment au sein de la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de renouveler la location du local situé 77 Avenue Georges Clémenceau à l'association intermédiaire « Contact », pour un loyer de 539,39€/mois pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2025,
- confirme que le projet de contrat de location ci-annexé sera signé avec ladite association et que le loyer sera indexé sur l'indice de Référence des Loyers (IRL),

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de Séance,
Lynda PRUVOST,



Le Maire,
Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le
Au registre